

Ecrit par le 23 décembre 2024

Laurent Depieds élu président de la Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles Paca



Le 6 avril dernier, le nouveau Conseil d'administration de la [Fédération régionale des syndicats d'exploitants agricoles \(FRSEA\) Paca](#) s'est réuni à Maison des agriculteurs d'Aix-en-Provence pour élire son nouveau bureau. [Laurent Depieds](#) succède donc à Patrick Lévêque à la présidence.

Producteur de plantes médicinales et à parfum sur la commune de Mane, dans les Alpes-de-Haute-Provence, Laurent Depieds a déjà un long parcours dans le syndicalisme agricole. Adhérent depuis plus de 20 ans à la [Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles \(FDSEA\) des Alpes-de-Haute-Provence](#), il en a été le secrétaire général de 2011 à 2017, avant d'en être élu président en 2020. Il a également été président de la [PPAM de France](#), l'union des professionnels des plantes à parfum, aromatiques et médicinales, et administrateur à la coopérative [Aromates de Provence](#) à Trets.

Aux côtés de Laurent Depieds, le nouveau bureau de la FRSEA Paca est composé des vice-présidents

Écrit par le 23 décembre 2024

Marie-José Allemand, Jimmy Bertrand-Pelisson, [Sébastien Fayot](#), Jean-Philippe Frère, André Lanza, et Sophie Vache. Romain Blanchard est le secrétaire général, et Jacques Courron et [Nicolas De Sambucy](#) les secrétaires adjoints. Mireille Gouirand s'occupe de la trésorerie et Julien Latour est le trésorier adjoint. Sylvie Barthée-Barjot et Florian Pellegrin sont, quant à eux, les membres de droit.

Le nouveau bureau commence d'ores et déjà à travailler sur les dossiers qui concernent l'emploi, la prédation du loup, la gestion des ressources en eau, les calamités agricoles ou encore le régime assurantiel.

V.A.

Plan eau du président Macron : La coupe est-elle pleine ?



Ecrit par le 23 décembre 2024

Le président de la République Emmanuel Macron a dévoilé son Plan eau demandant à tous, d'ici 2030, de passer le cap de 10% d'économies d'eau. Le problème ? Depuis 2014, plus de 2 milliards d'euros dévolus aux Agences de l'eau se sont évaporés au profit du renflouement des caisses de l'Etat. Alors, on parle franc-jeu ?

Sècheresse anticipée, pluviométrie en berne, longue période de canicule, l'or bleu est devenu diamant. Pour faire face ? On redécouvre ce que nos anciens faisaient déjà : la sobriété, la récupération des eaux de pluie, la réutilisation des eaux grises -pour l'usage agricole puis domestique- et un entretien plus soigné des réseaux d'eau.

Du déjà vu et connu

Bref, des solutions déjà utilisées également par des pays touchés par la sécheresse liée à une ressource en eau limitée tels qu'Israël, l'Egypte et la Lybie. Les plus dépourvus en eau ? Le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord qui totalisent 4,3% de la population mondiale et moins d'1% des ressources en eau douce renouvelable de la planète. Quant à la France ? Selon le [World Resources Institute](#), la pénurie d'eau pourrait intervenir, en France, d'ici 2040, soit dans... 17 ans, c'est-à-dire demain.

Alors ?

Alors, il se pourrait bien que la facture d'eau grimpe. C'est même certain. Pourquoi ? Parce que la réalité est que nous ne payons pas l'eau assez chère. Parce que c'est la ville qui fixe un prix bien en-deçà de ce qu'elle coûte. Pourquoi ? Parce que toucher au prix de l'eau est une manœuvre explosive, mais si c'est l'Etat qui le dit ? Alors les maires seraient peut-être bien moins gênés aux entournures.

Dans les faits ?

Les services publics d'eau et d'assainissement sont essentiellement financés par les recettes issues de la tarification de l'eau -donc nous, les contribuables- dont l'augmentation est principalement destinée aux dépenses d'exploitation. Des recettes à conforter en raison des besoins d'investissements croissants -renouvellement des équipements et des infrastructures- pour garantir la durabilité des services publics de l'eau et de l'assainissement, notamment au regard de considérations environnementales et sociales car les enjeux sont croissants et le modèle de financement de l'eau en pleine évolution.

Ecrit par le 23 décembre 2024



Schéma du cycle de l'eau

Jeu de dupe et ponction financière

Mais voilà, il y a ce qu'on dissimule un chouya : le prélèvement de l'Etat intervenu depuis 2014 au titre du Redressement des finances publiques. En tout, depuis 2014, le Gouvernement aura ainsi prélevé plus de 2 milliards d'€ aux Agences de l'eau ! Si, si ! Dans le détail : 210M€ en 2014, 175M€ entre 2015 et 2017 ; 300M€ en 2018 ; 280M€ en 2019 ; 332M€ en 2020 et 373M€ en 2021, soit 2,020 milliards d'euros) sur les budgets des six Agences de l'eau.

Ecrit par le 23 décembre 2024

Quand l'eau payée devient un impôt

Un mécanisme qui met en péril la bonne gestion de l'eau dont le principe était que 'l'eau paye l'eau'. Or, là, les prélèvements triennaux de l'Etat auprès des agences de l'eau s'est bel et bien mué en un nouvel impôt.

Le budget des Agences de l'eau

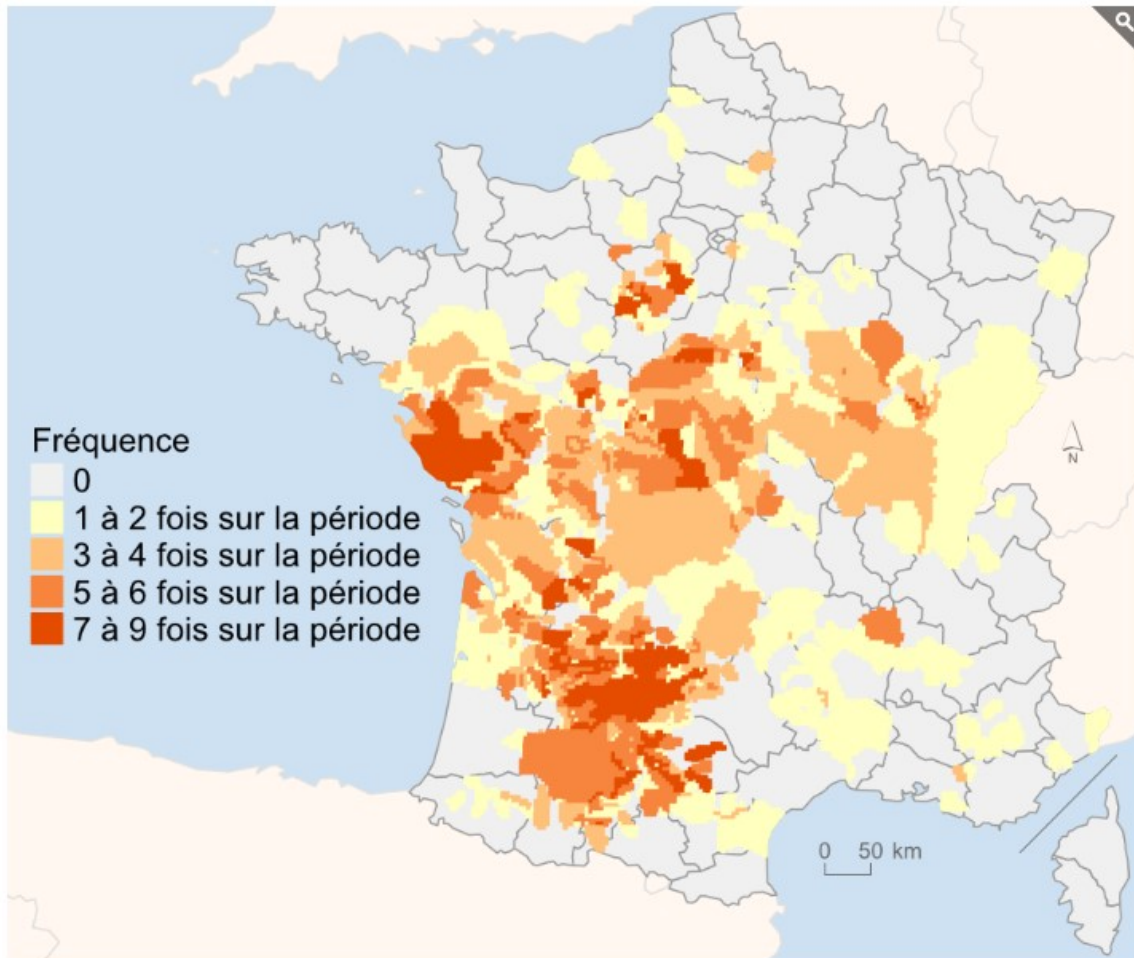
Egalement un manque à gagner pour les Agences de l'eau -dont le budget annuel est de 2 milliards d'euros- qui devrait financer un peu plus encore la préservation de la ressource, sa dépollution, l'entretien et le renouvellement des réseaux d'eau. Pour mémoire, les six agences de l'eau en France métropolitaine sont : Adour-Garonne ; Artois-Picardie ; Loire-Bretagne ; Rhin-Meuse ; Rhône-Méditerranée et Corse et Seine-Normandie.

Et le Rhône dans tout cela ?

L'Agence de l'eau remarque que les débits d'étiage du Rhône sont en baisse sous l'effet du changement climatique. Pourtant il est le plus puissant fleuve de France et son débit actuel offre une ressource en eau abondante. Le Rhône alimente également de nombreuses zones humides et nappes souterraines et héberge une riche biodiversité.

Ecrit par le 23 décembre 2024

Carte 1 : fréquence des épisodes annuels de restriction de niveau « crise » des usages de l'eau superficielle d'une durée de plus d'un mois, sur la période 2012-2020



Champ : France métropolitaine et Corse. Sources : ministère en charge de l'Écologie ; ministère en charge de l'Agriculture, 2021. -
© Traitements : SDES, 2021

Note de lecture : « 3 à 4 fois sur la période » signifie que des crises d'au moins un mois ont eu lieu 3 ou 4 années sur 9.

Sur le plan socio-économique,

le Rhône accueille sur ses rives un quart de la population et des emplois du bassin Rhône Méditerranée, et génère un quart de la production électrique du pays (nucléaire + hydroélectrique). C'est aussi une ressource pour de nombreux autres usages : navigation, alimentation en eau potable, irrigation agricole, activités industrielles, usages récréatifs...

Le Rhône impacté... depuis 60 ans !

Pourtant le Rhône n'est pas inépuisable et est même impacté par le changement climatique. Les débits moyens du Rhône ont déjà diminué sur les 60 dernières années : de -7 % à -13 % de l'amont (Pouigny) à

Ecrit par le 23 décembre 2024

l'aval (Beaucaire) entre 1960 et 2020. À l'horizon 2055, les débits d'étiage à l'aval -Beaucaire- pourraient baisser de 20% dans les 20 prochaines années. Pire, la baisse du niveau de l'eau du Rhône laisserait un passage grandissant à l'eau de mer dans le Rhône. La solution ? Maintenir à une certaine hauteur, par voie de barrages successifs, de l'eau du Rhône... Mais pour le moment ça n'est pas le cas.

Le dernier grand aménagement hydroélectrique date de 2015 !

Là encore le bât blesse puisqu'à bien y regarder, le dernier grand aménagement hydroélectrique en France est considéré être le barrage-prise d'eau de Livet avec [la Centrale hydroélectrique de Romanche Gavet](#) en Auvergne-Rhône-Alpes... Dont la construction a démarré en 2015 et l'édifice inauguré en 2020.

Et si on parlait des centrales nucléaires ?

Si l'agriculture est la première activité consommatrice d'eau à hauteur de 58% devant l'eau potable qui, elle, intervient à 26%, le refroidissement des réacteurs des centrales nucléaires électriques monte sur la 3^e place du podium avec 12% de consommation d'eau, de la consommation totale française, d'après le service des données et études statistiques du Ministère de la Transition écologique.



Centrale de Tricastin, image d'archive

Et des prélèvements bruts ?

Le refroidissement des centrales consomme environ 15,3 milliards de m³ soit près de la moitié des prélèvements totaux annuels en France. L'intégralité de ces volumes est considérée comme restituée aux cours d'eau, même si elle se révèle un peu plus chaude pour certaines centrales nucléaires. Toujours en France métropolitaine, le volume total d'eau consommé -qui correspond à la part de l'eau prélevée mais non restituée aux milieux aquatiques est estimée à 4,1 milliards de m³ en moyenne, sur les années 2010-2019. Quant aux centrales à tours aéro-réfrigérantes, leur panache blanc de vapeur envierait dans les cieux jusqu'à 22% de la précieuse eau.

Ecrit par le 23 décembre 2024

La bassine est-elle pleine ?

Quant aux bassines ? La construction de réserves, de retenues d'eau pour irriguer les cultures n'est pas nouvelle. Elle date des années 1990. Le principe ? Construire des ouvrages artificiels, en plaine, destinés à stocker de l'eau prélevée en hiver de novembre à mars - puisée dans les cours d'eau ou dans la nappe phréatique- pour irriguer les cultures en période de sécheresse.

Ce que craignent les opposants ?

Un accaparement de l'eau des nappes phréatiques au bénéfice d'un modèle agro-industriel dévastateur de productions par ailleurs gourmandes en eau comme le maïs destiné à l'élevage industriel, au détriment de solutions locales et paysannes. Mais surtout, les opposants craignent l'iniquité entre les agriculteurs irrigants et les autres. Car Environ 20% des exploitations agricoles sont équipées d'un système d'irrigation et 5% de la surface agricole utile (SAU), soit 1,5 million d'hectares, est irriguée.

La reforestation

Pour les opposants, la recharge naturelle des nappes phréatiques passe par la reforestation, le développement des prairies avec la plantation de haies, qui alimentent les eaux de surface et les nappes en eau de qualité. Au Chili, qui utilise les mega-bassines depuis 1985 pour préserver son modèle économique d'exportation d'avocat, raisin, noix, l'eau est destinée à 73% à l'agriculture et particulièrement aux grands agriculteurs exportateurs au détriment des petits éleveurs de bétail et paysans qui ont dû abandonner leur territoire et, en cela, les réservoirs ont renforcé cette dépossession. Les terres alentours des retenues d'eau de la province de Petorca au Chili sont devenues désertiques où seuls survivent les cactus, alors que le paysage méditerranéen de garrigue provençale, encore présent il y a 15 ans, a désormais totalement disparu.

Écrit par le 23 décembre 2024



La reforestation

En France

Actuellement, la France accueille 130 bassines. Celles de Sainte-Soline, dans les Deux Sèvres, devraient être au nombre de 16 pour contenir près de 6 millions de m³ dévolus -soit l'équivalent de 1 500 piscines olympiques- aux cultures des agriculteurs. Beaucoup d'entre-elles ont vu le jour en Poitou-Charentes et d'autres dans les Alpes pour la fabrication de la neige artificielle. Les craintes ? La captation de l'eau l'été pour les champs perturberait la remise à niveau des nappes phréatiques, l'irrigation en eau des cultures des petits paysans et assècherait les forages, particulièrement en été. Les hydrologues attirent même l'attention de tous, sur le fait que l'installation de bassines est directement corrélé aux restrictions d'eau demandées par les préfets, de plus en plus tôt dans l'année.

Mais comment la planète bleue peut-elle manquer d'eau ?

Si notre planète est recouverte à 70% d'eau moins de 2% seraient accessibles.

Quelle ressource en eau douce ?

La ressource en eau douce, en France métropolitaine, en provenance de cours d'eau, de lacs et dans les nappes phréatiques, est de 210 milliards de m³ qui se renouvellent chaque année tandis que le prélèvement est de 31 milliards de m³. Également, le volume total d'eau consommé qui correspond à la part prélevée mais non restituée aux milieux aquatiques est estimée à 4,1 milliards de m³ en moyenne

Écrit par le 23 décembre 2024

sur les années 2010-2019 suivant le même organisme statistique ([SDES](#)).

Le coût supplémentaire de l'eau ?

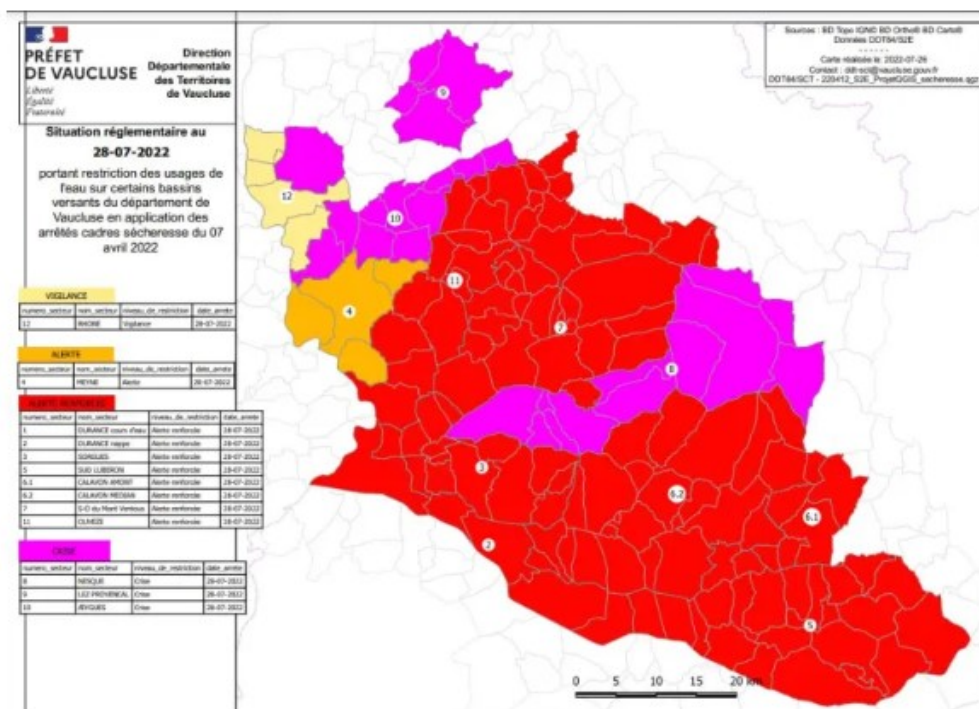
Trois paramètres interviennent dans le prix de l'eau : son extraction, son transport et son traitement. Et puis, il y a aussi des écueils auprès des opérateurs comme ceux qui ne délivrent pas de relevé précis de l'eau mais une estimation de la consommation, même si certains, comme au Grand Avignon, missionnent désormais La Poste pour en faire le relevé. A bien y regarder encore, même en mettant les embouts recommandés aux robinets pour économiser l'eau, à la sortie et même s'il nous semble avoir économisé l'eau, la facture ne baisse pas. C'est donc bien que le montant de la facture augmente. Autre indice de taille, désormais depuis bien deux ans, les mairies sont de plus en plus nombreuses à interdire la construction de piscines chez le particulier.

Comment quantifier notre consommation ?

En moyenne, en France, chaque personne utilise environ 143 litres d'eau par jour. 15% de la consommation d'eau domestique passe par la cuisine et le débit du robinet est de 12 litres d'eau par minute. Le lave-vaisselle économise 85% d'eau par rapport à une vaisselle faite à la main, à condition de ne pas passer la vaisselle au préalable sous le robinet.

Ecrit par le 23 décembre 2024

Situation règlementaire au 28.07.22



Carte du 28 juillet 2022, En jaune pale vigilance, en jaune soutenu alerte, en rouge alerte renforcée et en fuchsia état de crise

Prix de l'eau potable et de l'assainissement collectif

Le prix moyen (en euros TTC) du service de l'eau et de l'assainissement collectif (abonnement inclus) - s'élève au 1er janvier 20214 à 4,3 €/m³ (2,11 €/m³ pour part de l'eau potable et 2,19 €/m³ pour la part de l'assainissement collectif), pour une consommation annuelle de référence de 120 m³. Ce prix moyen global recouvre une forte variabilité : 80 % de la population bénéficie d'un prix de l'eau potable compris entre 1,6 €/m³ et 2,72 €/m³ et d'un prix de l'assainissement collectif compris entre 1,37 €/m³ et 3,05 €/m³.

Lire sa facture

En moyenne, la part fixe (ou abonnement) représente 17 % de la facture d'eau potable et 9 % de la facture d'assainissement collectif. La facture moyenne mensuelle TTC pour l'abonné est de 43€/mois, dont 21,10€ pour l'eau potable et 21,90€ pour l'assainissement collectif. Concernant l'origine de l'eau à destination de la consommation humaine, la part des eaux souterraines dans les prélèvements d'eau représente la plus haute part, s'établissant à 66 %.

Ecrit par le 23 décembre 2024

Source Office Français de la biodiversité.



De gauche à droite, Laurent Roy directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse ; Marie-Pierre Pons Présidente ETB Orb Libron (34) ; Bernard Angelras président de l'Institut français de la vigne et du vin ; Patrick Levêque président de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône ; Bénédicte Martin vice-présidente en charge de l'agriculture, viticulture, ruralité et terroir de la Région Paca et Christophe Cottereau Référent Climat Fédération nationale d'agriculture biologique.

En mars, dernier l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

avec, en tête, son directeur général, Laurent Roy, a invité, à Avignon, plus de 200 acteurs issus des Collectivités territoriales, de l'agriculture, des associations, à échanger autour de l'eau et de l'agriculture.

Et si on parlait Agriculture ?

Thèmes abordés : Une agriculture plus sobre en eau et moins polluante dans un contexte de changement

Ecrit par le 23 décembre 2024

climatique ; la préservation des milieux aquatiques, de la biodiversité et la souveraineté alimentaire. Côté finances ? C'est que l'Agence de l'eau Rhône, Méditerranée Corse est un partenaire de choix apportant, entre 2019 et 2022, 237M€ d'aides aux agriculteurs.



Laurent Roy, Directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

Le mot de Laurent Roy

Pour le directeur-général de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le monde agricole doit accélérer sa mue pour une agriculture plus sobre en eau et moins polluante garantissant la souveraineté alimentaire du pays. Les solutions sont déjà mises en œuvre avec le maintien de l'eau dans le sol, le pilotage des systèmes d'irrigation, le choix de variétés plus résistantes et des cultures économes en eau. Et même la réutilisation des eaux usées pour l'agriculture, comme cela se fait déjà sur le territoire, tout comme le lavage des rues.

Soyons précis



Écrit par le 23 décembre 2024

A l'échelle du bassin Rhône-Méditerranée, les volumes d'eau les plus importants sont utilisés pour l'irrigation agricole avec 49% de prélèvements dans le milieu naturel, suivis par ceux destinés à l'eau potable, puis aux activités industrielles. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur et partie languedocienne de l'Occitanie, ce chiffre grimpe à 71% pour l'usage agricole. Il est donc nécessaire de produire avec moins d'eau.

Moins d'intrants

Autre problématique ? La directive européenne sur l'eau potable fixe de nouvelles règles pour la santé humaine notamment face aux risques de contamination par les eaux. Or, actuellement, 46% des rivières du sud du bassin sont encore polluées par les pesticides alors que l'échéance du retour au bon état des eaux est fixé à 2027, soit dans 4 ans.

Appel à manifestation d'intérêt d'1,5M€ et de 10M€

Dans ce cadre, l'agence de l'eau a lancé un appel à manifestation d'intérêt de 1,5M€ pour soutenir l'émergence de filières à bas niveau d'intrants et sobres en eau. L'agence va également plus loin avec un nouvel appel à manifestation d'intérêt 'Eau et climat, agir plus vite, plus fort sur les territoires doté d'une enveloppe de 10M€ qui peut apporter jusqu'à 70% d'aides aux projets innovants d'adaptation au changement climatique.

Ecrit par le 23 décembre 2024



Plus de 200 personnes sont venues à Avignon, à l'invitation de l'Agence de l'eau de Rhône Méditerranée Corse

Apt, Un Geiq pour l'emploi agricole

Un Geiq Agricole Provence Vaucluse (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) vient d'être créé. «Ce Geiq va permettre de faciliter l'accès à l'emploi d'un public éloigné du marché du travail d'un côté ; et de l'autre, l'embauche de salariés dans un secteur d'activité tendu en matière de main d'œuvre a souligné Christelle Barthélémy, directrice de la

Ecrit par le 23 décembre 2024

structure. La structure est située à Apt, au Cap-Luberon-Pole intercommunal de services aux entreprises, 472 Traverse de Roumanille, Zone industrielle Les Bourguignons.

Pénurie de candidats,

manque de motivation, inadéquation des compétences... Dans le secteur agricole, les raisons des difficultés de recrutement sont multiples. Or de l'emploi, il y en a ! En 2022, selon [Pôle Emploi](#), le secteur agricole a engendré, à l'échelle de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur, 24 032 projets de recrutement. Les métiers agricoles sont d'ailleurs dans le top 10 des métiers qui ont le plus recruté ([source](#)) l'an passé.

Les agriculteurs cherchent de la main d'oeuvre

Les offres de formation

"À l'échelle de la région, ce sont près de 15 offres d'emploi qui sont à pourvoir dans le secteur agricole parmi nos onze entreprises adhérentes*", précise Christelle Barthélémy, directrice du [Geiq Agricole Provence Vaucluse](#). Présidé par Jimmy Cacase, vigneron à Lioux, le Geiq Agricole Provence Vaucluse propose trois offres de formation : filière arboriculture, maraîchage et viticulture. "Les salariés alternent ainsi la formation théorique avec le CFPPA Provence Ventoux (Centre de formation professionnelle et de promotion agricole) à Carpentras et la partie pratique au sein de l'entreprise adhérente, avec pour objectif d'obtenir un CDI (Contrat à durée indéterminée) à l'issue de leur parcours d'alternance. En parallèle, le Geiq assure un accompagnement social et professionnel afin de multiplier les chances de réussite du salarié. Totalement financée par OCAPAT (Opérateur de compétences agricole, agriculture, pêche, industrie agro-alimentaire et territoires), la formation permet aux futurs salariés d'acquérir les compétences nécessaires recherchées pour occuper certains postes."

Les entreprises adhérentes*

Arboriculture : EARL Berger ; maraîchage : EARL Saint Laurent, EARL Tomidi & JPL provence, EARL Van Der Valk ; viticulture : Meffre, Domaine la Fagotiere, Rhonea, Domaine Château Sixtine, Domaine du Possible, SCEA Château Simian, Domaine du père Caboche.

Lorenzo, un parcours d'insertion professionnelle réussi

La première personne salariée en alternance dans le cadre du dispositif Geiq a été recrutée dans le secteur de la viticulture. Mis à disposition par le Geiq Agricole Provence Vaucluse, Lorenzo est accueilli depuis le début de l'année par le [Château Sixtine](#). Ce domaine familial, à l'histoire prestigieuse (les traces de la famille Diffonty remontent jusqu'en 1673 !), est situé à Châteauneuf-du-Pape.

Lorenzo au Château Sixtine

Après avoir pris les rênes de l'exploitation en 1993 à la retraite de son père,

Jean-Marc Diffonty, le tuteur de Lorenzo, a donné un nouvel essor au domaine en y apportant modernité et élégance. Le vigneron a propulsé le Château Sixtine au rang des plus grands noms de l'Appellation Châteauneuf-du-Pape. «Le dispositif Geiq est un outil facilitant l'accès à l'emploi durable, notamment sur des métiers en tension, dans un contexte économique fragilisé ces dernières années par la crise sanitaire. Apporter une solution de formation adaptée aux besoins et attentes de la profession agricole a été un

Écrit par le 23 décembre 2024

gage de réussite.»

Le dispositif Geiq, un accompagnement vers l'emploi

La recherche d'emploi pour une personne sans qualification et avec peu d'expérience relève du parcours du combattant, comme en témoignent les histoires de parcours réussis que la Fédération Française des Geiq relate dans son magazine consultable [en ligne](#).

S'adresser à un large public

Pour la fédération, l'enjeu est important : que ce dispositif s'adresse à un plus large public parmi celles et ceux qui se retrouvent éloignés du marché du travail. Les Geiq permettent, aux personnes qui en bénéficient, d'être rémunérées, formées, aidées, avec un emploi durable à la clé.

Une formation en alternance

Les Geiq accompagnent les entreprises dans leurs recrutements via l'alternance. En proposant des profils différents, accompagnés tout au long du parcours de formation et d'insertion, ils permettent de répondre à leurs besoins en main-d'œuvre dans de nombreux secteurs en tension. À l'issue, les entreprises adhérentes des Geiq ont la possibilité de recruter directement en CDI le salarié.

Les métiers de l'agriculture sont en tension

Ça marche

En 2021, les Geiq de France ont accompagné 14 278 personnes avec un taux de réussite à l'examen de 93%. Parmi les sortants du dispositif, 70% ont été embauchés. Les Geiq sont soutenus par les collectivités et l'État pour accompagner leur développement avec un objectif : augmenter les possibilités de parcours d'insertion en alternance et proposer des solutions concrètes de retour à l'emploi durable.

Qu'est-ce qu'un Geiq ?

Les Geiq sont des regroupements d'entreprises qui, pour résoudre leurs problèmes de recrutement, parient sur le potentiel de personnes éloignées du marché du travail. Le premier Geiq a été créé en 1991. Aujourd'hui, plus de 200 Geiq sont labellisés avec environ 300 implantations sur le territoire français. Les entreprises adhérentes représentent plus de 20 filières professionnelles : Bâtiment et travaux publics, propreté, industrie, transports, services à la personne... La Fédération Française des Geiq a vocation à représenter les Geiq qu'elle labellise annuellement, en partenariat avec l'État, et à promouvoir le développement du modèle Geiq dans le cadre des politiques d'emploi et d'insertion professionnelle.

Les infos pratiques

Geiq Agricole Provence Vaucluse. Structure dirigée par Christelle Barthélémy. Cap-Luberon-Pole intercommunal de services aux entreprises, 472 Traverse de Roumanille, Zone industrielle Les Bourguignons à Apt. Inauguration le 31 mars à partir de 18h au Caveau Domaine Longue Toque 344, route de Sablet à Gigondas.

MH

Un paysage façonné par les mains de l'homme

Le Vaucluse met en lumière l'agriculture de proximité



La 7^e édition du Forum Agrilocal a eu lieu le mercredi 22 mars à Monteux. L'occasion pour le Département de Vaucluse de mettre en avant l'agriculture de proximité et de faire la promotion de la plateforme Agrilocal84.fr, qui permet aux acheteurs publics, tels que les Ephaad ou encore les cantines d'écoles, de se fournir très simplement chez les producteurs locaux.

« Soutenir nos agriculteurs de toutes nos forces, c'est plus qu'une mission, c'est notre devoir », affirment [Dominique Santoni](#), présidente du Conseil départemental de Vaucluse, et [Christian Mounier](#), président de la commission Agriculture, Eau et Environnement. Le 7^e forum Agrilocal, à l'instar de la plateforme éponyme, a pour objectif de mettre en avant les circuits courts en restauration collective.

Écrit par le 23 décembre 2024

Les visiteurs de l'événement ont pu en apprendre plus sur l'approvisionnement local et bénéficier d'un repas 'speed dating' entre acheteurs et fournisseurs. L'après-midi a laissé place aux visites de deux entreprises vauclusiennes : l'exploitation [Âme des Champs](#) à Monteux, et l'entreprise artisanale [Biovence](#) à Entraigues-sur-la-Sorgue.

Au-delà de la découverte de la plateforme, cet événement a permis de mettre en avant les potentielles améliorations à lui apporter. « Ce forum est l'occasion d'échanger avec ceux qui l'utilisent au quotidien et de mettre les choses à plat, explique Christian Mounier. Il y a des habitudes à trouver, une organisation à mettre en place. » Ainsi, le dispositif devrait être davantage performant dans les mois et années à venir, tout en gardant ses objectifs principaux, à savoir la promotion des produits du terroir vauclusien, le dynamisme de l'agriculture locale et une restauration de qualité.

V.A.

Congrès FDSEA de Vaucluse : la colère des agriculteurs entendue ?

Ecrit par le 23 décembre 2024



Plus de deux heures de discours et de questions-réponses lors de ce 79^e Congrès de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles vauclusiens qui vient de se tenir à la salle polyvalente de Montfavet.

Après le mot de bienvenue de la présidente, Sophie Vache, Jean-Philippe Briand, trésorier -adjoint prend la parole pour évoquer la richesse de l'agriculture dans ce département. « Avignon peut être découpée en 4 territoires bien distincts : les Coteaux de Bonpas avec ses viticulteurs, Montfavet avec ses producteurs de foin et ses éleveurs, la Ceinture Verte avec ses maraîchers et la Barthelasse avec ses arboriculteurs. Avec plus de 2 000 ha, l'agriculture avignonnaise bénéficie de terres d'alluvions fertiles, d'un microclimat privilégié avec le Rhône, la Durance, le Mistral pour assainir et limiter les gelées, ce qui permet une précocité si précieuse au niveau commercial, ainsi qu'un réseau de canaux d'irrigation ».

Avignon terreau fertile pour une agriculture péri-urbaine

Il poursuit : « C'est une agriculture péri-urbaine qui bénéficie d'un énorme bassin de consommation qui permet le développement de la vente directe et locale avec la mise en place d'un PAT (Projet alimentaire territorial) initié par le Grand Avignon. Cette activité agricole n'est pas toujours bien comprise ni acceptée par les citadins, mais elle entretient les paysages et attire tous les week-ends les promeneurs,

Ecrit par le 23 décembre 2024

les joggers et les cyclistes. Agriculteurs et citadins doivent cohabiter. Cela étant dit, elle doit aussi faire face à des freins comme le PLU (Plan local d'urbanisme) restrictif. Un projet comme la LEO (Liaison est-ouest) prend des terres arables. »

Jean-Philippe Briand qui conclut : « Notre agriculture a de nombreux défis à relever, reconquérir 150ha de friches dans la ceinture verte, favoriser et promouvoir les installations dans cette zone péri-urbaine et promouvoir la richesse de ces productions locales. Il est donc indispensable d'avoir le soutien de la ville d'Avignon, du Grand Avignon et de la Préfecture pour qu'elle puisse perdurer. Malgré tous les freins et toutes les contraintes et normes, l'objectif de souveraineté alimentaire qui est fixé peut permettre de définir une orientation pour la Ceinture verte ».



Donner aux jeunes l'envie de prendre la relève

C'est ensuite au tour de la présidente nationale, Christiane Lambert, par vidéo de s'adresser aux congressistes. Elle évoque le recul de la production agricole française et un sujet crucial : l'eau dont on manque déjà avant même le printemps, la main d'œuvre qui, elle aussi, fait cruellement défaut et précise « Nous devons donner envie aux jeunes de venir chez nous, de prendre la relève ».

La présidente de la FDSEA 84, Sophie Vache s'adresse ensuite à l'auditoire : « Depuis 1945 et l'après-guerre, notre fédération a fait avancer l'agriculture. De nouvelles élections se profilent en 2025 à la Chambre d'agriculture, nous devons jouer collectif, chaque problème a ses solutions pour que les paysans

Écrit par le 23 décembre 2024

vivent dignement et durablement. En 2022, on a tout connu, le gel, la sécheresse, nous devons sensibiliser le grand public à ce que nous traversons et nous battre pour tous, les éleveurs, les viticulteurs, les lavandiculteurs, les arboriculteurs, les maraîchers, les oléiculteurs, les céréaliers. La colère monte, sans solution, nous saurons nous faire entendre », conclut-elle sous un tonnerre d'applaudissements.

De nombreuses questions concernant les énergies renouvelables

Après une interruption de séance, débat sur les énergies renouvelables. Certes, on peut en installer sur les toitures des hangars, des serres, des abris, des ombrières, avec des panneaux de photovoltaïque, des éoliennes et elles peuvent être sources de revenus d'appoint pour les agriculteurs. Mais qu'en est-il du cahier des charges à respecter, de la fiscalité, du système juridique, du rôle joué par les installateurs privés, par les banques, de la rentabilité de ces nouvelles sources d'énergie ? Nombre de points d'interrogations subsistent sur la fiabilité des prestations, les risques d'incendies quand les installations vieillissent et ne sont pas bien entretenues, faut-il faire une demande de permis de construire ? Certains parlent d'usine à gaz, de poudre aux yeux, d'autres de miroir aux alouettes. Une chose est sûre : il faut maintenir deux souverainetés, l'énergétique et l'alimentaire et la colère monte entre ces deux injonctions.

De son côté, André Bernard, le président de la Chambre régionale d'agriculture aborde le sujet des énergies renouvelables. « Les ombrières sur pilotis, ce ne sont pas des constructions en dur comme une chape de béton. Cela peut être démonté, ça peut être source de recettes nouvelles pour les paysans, c'est à eux de récupérer les dividendes, pas aux banques ni aux énergéticiens qui leur proposent des contrats mirifiques. »

« Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. »

Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

La présidente de la Chambre d'agriculture 84, Georgia Lambertin s'adresse à la Préfète, Violaine Démaret. « Nous poussons un coup de gueule. On nous demande de produire mieux, bon, bio, sain, d'être les gardiens de la nature, on l'a fait. Mais quand l'Europe impose 450 règlements, la France à elle seule en rajoute 309 supplémentaires. Et on voit dans les grandes surfaces que la compote vient de Pologne et les tomates hors saison du Maroc. Arrêtez de nous mettre des bâtons dans les roues. Aidez-nous à stopper l'artificialisation des sols, à accéder à l'eau. A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse du ministre de l'agriculture ».

Au tour d'un homme de monter sur scène, Christian Mounier, fils et petit-fils de paysan et conseiller départemental en charge de l'agriculture. « Bravo 'les drôles de dames' qui m'ont précédé, pour votre engagement sans faille. On nous dit de consommer le moins d'espace agricole possible, mais il faut bien construire des logements, des zones d'activités ».

Place ensuite à Bénédicte Martin, elle aussi issue d'une famille d'agriculteurs et vice-présidente de la Région Sud, qui martèle haut et fort : « Nous sommes les alliés du gouvernement, pas les supplétifs. Pour

Ecrit par le 23 décembre 2024

l'eau, nous avons un budget de 200M€ à la Région, pour les fruits et légumes, on avance, pour la recherche aussi mais le compte n'y est pas. On n'est pas la voiture-balai. Entendez notre détresse. Nous sommes prêts à nous engager, mais gagnant-gagnant ».

Après tous ces réquisitoires implacables, la Préfète monte à la tribune. « Votre colère, votre détresse, votre solitude, votre insatisfaction, je les comprends » acquiesce Violaine Démaret. « Certes, l'Etat n'est pas parfait mais nous travaillons pour trouver des solutions. Que ce soit pour la cerise ou pour la lavande. Ces productions, on ne les trouve pas dans tous les départements français, c'est la raison pour laquelle je fais remonter ces problèmes en haut lieu, je demande qu'on accélère avant qu'il ne soit trop tard. Si on ne fait rien au printemps, les filières-reines de Vaucluse vont dépérir ».



Le sujet crucial de l'eau

L'eau, autre sujet majeur. « 32 jours sans une goutte d'eau, c'est du jamais vu depuis qu'existent les relevés météo, en 1959. Il faut absolument l'économiser et faire la différence entre l'usage économique de l'eau - pour les paysans, les cultures, les potagers - et le confort et les loisirs, comme l'eau des piscines. J'y travaille, on va sans doute serrer la vis pour les particuliers ». La préfète a aussi mis l'accent sur ce qui avance bien : le projet « HPR » dans le nord Vaucluse, en prélevant une faible quantité d'eau dans le Rhône pour irriguer les cultures. « En avril 2024, les études et le financement seront concrets, ce sera un chèque à 3 chiffres en millions d'euros pour sécuriser la production agricole dans ce territoire septentrional, comme elle l'est dans le sud-est du département grâce à la Société du Canal de Provence ». Elle a ensuite énuméré les dossiers en cours d'instruction en raison des calamités. « 124 dossiers acceptés pour les fruits à noyaux, 4 pour la sécheresse, c'est peu, dépêchez-vous, pensez aussi à

Ecrit par le 23 décembre 2024

souscrire une assurance-récolte. France 2030 c'est une série d'opportunités à saisir, déjà 40M€ ont été versés à 9 porteurs de projets ». Consciente de la détresse des paysans, la préfète se 'décarcasse' pour que Paris apporte de toute urgence des réponses à leurs préoccupations.

Le Syndicat des Côtes du Rhône célèbre les vigneronnes



Hier, à l'occasion de la Journée internationale des droits de la femme, le [Syndicat des Côtes du](#)

Ecrit par le 23 décembre 2024

Rhône a réuni les femmes vigneronnes représentantes des appellations Côtes du Rhône et Côtes du Rhône Villages, à la Maison des Vins d'Avignon. 28 ont répondu présentes.

Les verres ont tinté, les rires ont fusé et les compliments ont été échangés. C'est dans une ambiance conviviale que certaines vigneronnes se sont rencontrées, et que d'autres se sont retrouvées.

Hier, une trentaine de vigneronnes se sont rendues à l'événement organisé pour la première fois en ce jour symbolique par le Syndicat des Côtes du Rhône pour célébrer les femmes, et plus particulièrement celles qui ont su se faire une place dans le milieu viticole, encore très masculin il y a quelques années.

Une évolution certaine

« Rappelons que c'est seulement en 1999 qu'a été créé légalement le statut social de conjointe collaboratrice pour les femmes sur les exploitations agricoles », a débuté Denis Guthmuller, président du Syndicat des vignerons des Côtes du Rhône. La loi d'orientation agricole qui a permis la création de ce statut social a été une nouvelle ère pour les agricultrices. Ce statut a ouvert droit à la retraite pour la conjointe ainsi qu'à des prestations sociales en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, à une pension d'invalidité en cas d'inaptitude partielle ou totale et à une créance de salaire différé en cas de décès de l'époux et de divorce.

Aujourd'hui, de plus en plus de femmes sont cheffes d'exploitation agricole et ressentent l'évolution. C'est le cas d'Anne Collard qui gère le Château Mourgues du Grès à Beaucaire dans le Gard aux côtés de son mari depuis plus de 30 ans, mais qui a décidé il y a quelques années d'acquérir elle-même un domaine en Côtes du Rhône, devenu le Vignoble Anne Collard. « J'avais beaucoup de doutes au début, surtout en étant une femme, mais mon mari m'a beaucoup encouragée, explique-t-elle. C'est une fierté personnelle dans un environnement familial. J'espère que ça encouragera les futures générations de vigneronnes à se lancer car c'est un métier formidable qui n'a pas de genre. »

Les femmes dans les Côtes du Rhône

Comme Anne Collard et les 27 autres vigneronnes présentes à l'événement, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans l'univers du vin. Elles représentent 30% des chefs d'exploitation viticole et 1/3 des œnologues. Et le nombre de femmes dans le monde viticole n'est pas près de diminuer, comme en atteste le nombre d'étudiantes. Selon la statistique agricole Graph'Agri 2020, 50% des étudiants en œnologie sont des femmes.

« Nous sommes ravis de cette évolution mais les femmes sont encore sous-représentées dans le milieu viticole », a déploré Denis Guthmuller. En effet, les femmes ne représentent que 30% des personnes dans l'agriculture de manière générale, et entre 10 et 13% des personnes siégeant dans les instances dirigeantes du Syndicat des Côtes du Rhône. « Nous sommes dans une année électorale, ça tombe à point, a continué le président du Syndicat. Nous souhaitons voir plus de femmes dans nos structures dirigeantes. »

Des problématiques qui persistent

Écrit par le 23 décembre 2024

Malgré des avancées prometteuses, les métiers de la vigne restent genrés dans beaucoup d'esprits. Beaucoup pensent encore que ce sont des métiers d'homme. Préjugé que le Syndicat a cœur à démonter. Cet événement a d'ailleurs eu pour objectif d'ouvrir davantage les discussions sur les différentes problématiques qui persistent et sur comment les éradiquer.

« Le débat homme-femme ne devrait plus être présent dans l'esprit des gens, le genre n'a plus lieu d'être », a conclu Denis Guthmuller.

Salon de l'agriculture : les Vauclusiens brillent avec leurs médailles mais stressent après un été torride et un hiver aride

Ecrit par le 23 décembre 2024



Dans le Vaucluse, un agriculteur sur trois est ... une agricultrice. Et, pour l'inauguration, mardi 28 février, du stand du département au Salon international de l'agriculture à Paris, pas moins de 3 femmes ont pris la parole : Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental et Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture 84.

Cette dernière a commencé par évoquer le thème de cette 59^e édition : l'abeille en expliquant que, désormais agriculteurs et apiculteurs travaillaient main dans la main, en bonne intelligence, pour installer des ruches aux abords de leurs champs. « Ils ont besoin des abeilles pour polliniser les fleurs qui donneront des fruits. Sans elles, c'est comme sans eau, pas d'agriculture possible. Il faut que nous cohabitons sereinement. Avec des prairies, comme à Châteauneuf-du-Pape où 42 km de haies vont être plantés, un 'Marathon de la biodiversité' avec les jeunes vigneronnes de l'appellation. »

Ecrit par le 23 décembre 2024



Le stand du Département de Vaucluse au Salon de l'agriculture 2023. DR

L'eau est au cœur des préoccupations

L'eau est au cœur des préoccupations de tous, après un été torride et un hiver aride : plus d'un mois sans une goutte de pluie. « Il ne doit pas y avoir de guerre de l'eau », poursuit Georgia Lambertin

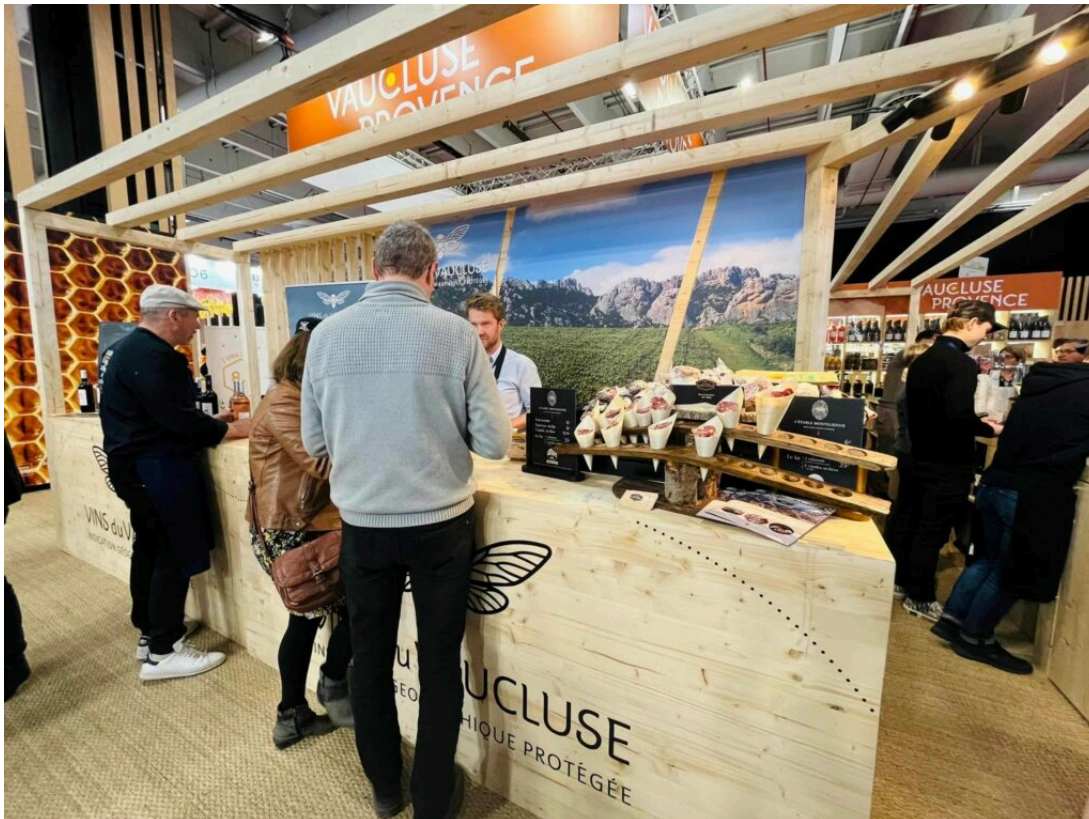
La préfète embraye dans le même sens. « L'eau est un sujet majeur dans le Vaucluse. L'été 2022 a été un détonateur avec des restrictions drastiques d'arrosage. Nous avons deux projets importants d'irrigation sur le territoire. D'abord, HPR (Hauts de Provence Rhodanienne), entre le nord du Vaucluse et le sud de la Drôme. Préserver la nappe du miocène et pomper l'eau du Rhône qui est peu sollicité, c'est une façon d'aider les agriculteurs à faire pousser leurs fruits et légumes. HPR, on en parle depuis plus de 20 ans, mon prédécesseur (ndlr : Bertrand Gaume) avait réussi à faire avancer ce projet. Depuis juin dernier, il y a deux comités de pilotage (un pour chaque département) et fin-janvier dernier, à Bollène, les partenaires sont tombés d'accord pour mener des études, définir les besoins et le financement et l'Etat sera le premier à mettre la main à la poche. »

[Lire également : "Dominique Santoni, Présidente du Conseil Départemental, lance les 1ers Etats Généraux de l'Eau en Vaucluse"](#)

Ecrit par le 23 décembre 2024

Le plateau de Sault en première ligne du réchauffement climatique

Autre territoire concerné par le manque d'eau : le plateau de Sault où il a fallu envoyer des camions-citernes au secours des habitants cet été. « La lavande, sa distillation, ses huiles essentielles sont une des dominantes du secteur, ajoute Violaine Démaret, Avec le contrat d'avenir Durance-Ventoux, signé la semaine dernière à Carpentras, 7M€ seront déboursés dans un premier temps, 14M€ à terme. »



DR

L'eau évidemment, il en a été question avec le président de la Région Sud, Renaud Muselier qui a évoqué l'aqueduc romain du Pont du Gard, les jets d'eau du Palais Longchamp en haut de la Canebière, Pagnol et sa Manon des Sources, mais aussi le barrage de Serre-Ponçon et la Société du Canal de Provence : « Nous affichons une vraie volonté d'être sobres en eau et solidaires les uns des autres. Pas de guerre des usages entre les paysans et les propriétaires de piscines. En tout, 800M€ vont être injectés dans la région Sud. Il faut également lutter contre les 5 à 10% de fuites et enfin, nous allons expérimenter un système de re-traitement des eaux usées. En Israël le chiffre de récupération est de 80%, en Espagne de 20% et nous, moins de 1%, il y a une réelle marge de progression. » Un Plan d'action de l'eau sera proposé au vote des élus du Conseil régional le 24 mars prochain à Marseille.

Ecrit par le 23 décembre 2024



La préfète de Vaucluse (à droite) avec un verre de sirop de melon de Carpentras.

Définir une stratégie en matière d'hydraulique agricole

Dominique Santoni, la présidente de l'exécutif est revenue sur les états généraux de l'eau qu'elle a été la première à organiser à Avignon le 1er décembre dernier. « On a rassemblé tous les acteurs concernés et ils ont permis de valider la pertinence de notre stratégie en matière d'hydraulique agricole, c'est un défi majeur, un enjeu vital pour notre souveraineté alimentaire. »

« Après avoir envahi les territoires alpins, les loups s'aventurent désormais dans les espaces urbains. »

Autre préoccupation, celle des éleveurs, traumatisés par les loups qui égorgent leurs troupeaux. « Non

Ecrit par le 23 décembre 2024

seulement, ils envahissent les territoires alpins, mais ils s'aventurent désormais dans les espaces urbains. Nous devons être aux côtés de nos bergers » martèle Renaud Muselier. Nous devons mieux réguler la présence des loups, augmenter le nombre de prélèvements puisque en France, 60% des attaques ont lieu en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En accord avec les agents de la louveterie, nous allons créer une 'brigade loup' et les équiper de lunettes à visée thermique pour détecter leur présence la nuit. »

Le président Renaud Muselier s'est aussi félicité du coup d'arrêt d'un arrêté « véritable rouleau compresseur européen contre le lavandin et de sa supposée dangerosité neurotoxique au-delà de 8% de camphre. Il est suspendu mais pas définitivement, le combat doit continuer ».



L'épicerie gourmande du Vaucluse.

Préparer la relève en dépit du prix du foncier

Renouveler les générations, aider les jeunes à s'installer est aussi une priorité quand on sait qu'en 10 ans la France a perdu 11% de ses fermes et que 20 000 paysans partent à la retraite chaque année, mais que seulement 14 000 jeunes leur succèdent. Pour 2023-2027, une dotation de 14,6M€ de la Région plus une autre de 9,1M€ du Feader (Fonds européen pour le développement rural) seront allouées pour qu'ils accèdent notamment au foncier dont le prix s'envole chaque année en Provence.

Ecrit par le 23 décembre 2024



André Bernard, président de la Chambre régionale d'agriculture et ancien président de la Chambre d'agriculture de Vaucluse.

André Bernard, le président de la Chambre régionale d'agriculture était aussi présent lors de la séance d'inauguration de l'espace vaucluse. « Ce magnifique stand donne une image positive du savoir-faire des paysans. Ils s'adaptent en permanence, à la sobriété en énergie, en intrants, en eau. Nous devons renforcer les circuits-courts et les organiser pour qu'ils ne tournent pas en rond. »

Il a salué également les 300 médailles récoltées par le département, dont 284 pour les vins (116 or, 113 argent, 55 bronze), « Un palmarès dont nous sommes fiers ».

Les producteurs ramènent leur fraise

En dehors des élus, une quarantaine de producteurs sont bien sûr présents à Paris, comme Dominique Bégnis, président de la Confrérie de la Fraise de Carpentras. « Ce sont les premières de l'année, elles sont pulpeuses, sucrées, goûteuses, donc appréciées par les visiteurs du salon. On en produit autour de 6 000 tonnes par an, le 12 mars, on les offrira aux députés et aux sénateurs ». Autre amateur de fraise, Serge Clavel, qui s'en sert depuis 25 ans pour ses berlingots, ses confitures, ses sirops, sa pâte de fraise et ses biscuits « C'est un produit sublime, je l'adore sous toutes ses formes ». Pour l'autre Confrérie, celle

Ecrit par le 23 décembre 2024

de Velleron, Robert Rouch dira simplement « Ce diamant rouge, c'est le premier sourire du printemps ».



Le confiseur Serge Clavel fait la promotion de la fraise de Carpentras.

Parmi les caves distinguées 'La Présidente' à Sainte-Cécile-Les-Vignes, qui est l'un des plus vieux domaines de Vaucluse, né en 1701. On a connu le grand-père, Max Aubert, puis le fils, René, trop tôt disparu, c'est désormais Céline qui le dirige et qui vient de décrocher 2 médailles d'or au Concours général, en Châteauneuf-du-Pape, Cuvée Simon Alexandre, rouge et blanc, 10 000 bouteilles de chaque couleur « On est ravi, chez nous c'est le goût qui prime avant tout », commente Maéva Nicolleau en charge des ventes.

Ecrit par le 23 décembre 2024



Maéva Nicolleau de la cave de La Présidente, double médaille d'or pour un blanc et un rouge de Châteauneuf-du-Pape.

Des chiffres qu'il faut rappeler sans cesse pour montrer le dynamisme de l'agriculture vauclusienne : c'est le premier département producteur d'ail, de cerise, de raisin de table, d'essence de lavande, de courges et de potirons. Le deuxième pour les pommes Golden et Granny Smith, les poires Guyot, la figue et les melons sous serre et le troisième pour les vins d'appellation, la fraise et la pastèque.

Agri-bashing : « Cessons de maltraiter ceux qui nous font vivre. »

Ecrit par le 23 décembre 2024

La présidente Dominique Santoni conclut : « Jusqu'à dimanche, ce salon, [c'est une véritable lune de miel entre notre département et nos producteurs](#). Ils boostent notre attractivité touristique, façonnent nos paysages, améliorent notre qualité de vie. Décidément, ils en ont du talent, les Vauclusiens. »



La présidente du Conseil départemental de Vaucluse. DR

Et pour ceux qui, a contrario, font de l'agri-bashing, dénigrent de longue les paysans, critiquent leur utilisation de pesticides, leur productivisme excessif, les mauvais traitements qu'ils infligeraient aux animaux, un chiffre d'abord : un paysan se suicide tous les deux jours en France d'après la MSA (Mutualité sociale agricole). Ensuite, un livre vient de sortir. [Nourrir de Sylvie Brunel](#) chez Buchet-Chastel. Un vrai plaidoyer pour les paysans « Cessons de maltraiter ceux qui nous font vivre. Ils assurent notre quotidien et de notre environnement. Que seraient la Camargue sans les marais, le Ventoux sans la lavande? » La géographe qui enseigne à La Sorbonne ajoute : « En France, nous battons le record du nombre de piscines privées et chlorées et on accuse les paysans de gaspiller l'eau, on croit rêver. Ils doivent faire face aux caprices de la météo, à la mondialisation, à la concurrence déloyale, à la prolifération de normes françaises qui se surajoutent à celles de la Communauté européenne. Après le Covid, quand ils ont déferlé des métropoles pour venir vivre à la campagne, ils n'ont eu de cesse de pourrir la vie des paysans, dénoncer le bruit des tracteurs et le chant du coq trop matinal. Il est temps de

Écrit par le 23 décembre 2024

reconnâître leurs efforts pour notre souveraineté alimentaire et de les rémunérer dignement pour qu'ils vivent de leur labeur ».

Lune de miel entre le département de Vaucluse et tous ses producteurs pour le 59^e Salon de l'agriculture



Puisque le miel, après la lavande en 2022, est la production-vedette de cette nouvelle édition, Porte de Versailles. « Un des produits-phares du Vaucluse, détenteur d'un label qualité IGP (identité géographique

Ecrit par le 23 décembre 2024

protégée) 'Miel de Provence'. Les apiculteurs seront présents sur notre stand et ils vont nous montrer l'étendue de leur talent » explique la Présidente de l'exécutif, Dominique Santoni qui inaugurera cet espace le 28 février prochain. Le miel qui se décline sous les parfums de lavande, châtaigne, romarin, acacia, bruyère, romarin et fleurs et qu'on retrouve dans les nougats, bonbons, berlingots et calissons.

L'Espace Vaucluse a doublé de surface (185m²) pour cette vitrine de l'agriculture, puisque nous sommes leader français des cerises et du raisin de table, n° 2 pour les pommes et les vins AOP rouges, 3e pour les essences de lavandin et que nous cultivons en bio à hauteur de 25%.

500 000 visiteurs attendus

Le stand figurera une place de village où on pourra déguster les produits qui font honneur au Vaucluse, fraises, vins, charcuterie, huiles d'olive, jus de fruits, truffes, confitures, tapenades. Une épicerie gourmande proposera des produits 100% nature à la vente (sirops, liqueurs, pâtés, coulis, compotées, safran, pâtes de coing...) aux 500 000 visiteurs attendus.

Dans le Vaucluse, un trio gagnant (vin - fruits - légumes) représente à lui seul 90% du chiffre d'affaires agricole du département (1,017 milliard d'euros) avec son environnement agro-alimentaire d'Agroparc et Montfavet, ses chercheurs et ses laboratoires de l'INRAE, des pôles Agrosociences et Terralia, du CRITT (Centre régional d'innovation et de transfert de technologies) et du CTPCA (Centre technique de la conserverie des produits agricoles).

Rendez-vous au SIAL du 25 février au 5 mars prochains dans le Hall 7.1. Ce sera une vraie ruche!

Cavaillon : Koppert lance une solution contre l'aleurode, destructeur de cultures légumières

Ecrit par le 23 décembre 2024



L'entreprise de biotechnologie [Koppert](#), dont le siège se situe à Cavillon, lance un produit contre l'aleurode, aussi appelé la mouche blanche, qui détruit les cultures légumières des serres. Le produit Mirical agit contre ce ravageur grâce à des bandes de dispersion contenant des punaises prédatrices.

Ce nouveau produit, qui était auparavant contenu dans des flacons en plastique, adopte désormais un packaging plus respectueux de l'environnement. L'emballage est presque entièrement compostable, à l'exception de la pellicule de protection, qui elle est tout de même recyclable. Ainsi, avec ce nouvelle emballage, Koppert a réduit de 99% la quantité de plastique de ce produit.

Chaque barquette de [Mirical](#) comptabilise dix bandes contenant les punaises prédatrices. Une fois la bande posée sur la culture, les punaises se dispersent et prennent pour cible l'aleurode des serres, mais pas seulement. L'aleurode du tabac, les œufs de ces chenilles de la mineuse de la tomate et d'autres lépidoptères sont aussi visés. « Nous sommes fiers de pouvoir proposer le nouveau Mirical à nos producteurs, de les accompagner dans leurs problématiques et de répondre à une demande urgente. », a affirmé [Gisèle Broquier](#), directrice générale de Koppert France.

V.A.